

Prendre des responsabilités au sein de mon ESAT : être délégué et représenter mes collègues au CVS

Les ouvriers d'EA et travailleurs d'ESAT doivent connaître quelques notions juridiques et administratives pour mieux communiquer au quotidien, dans la vie personnelle et professionnelle.

Public visé

Travailleurs d'ESAT et ouvriers d'EA.

Pédagogies

La formation est adaptée au niveau des participants ; de ce fait une fiche technique individuelle, élaborée par DFT sera remise 10 jours avant le début de la formation par l'ESAT employeur.

La démarche s'appuiera sur une dynamique de participation et de partage d'expériences en utilisant des supports ludiques. Une évaluation de la formation sous forme de questionnaire ou d'entretien individuel (selon les potentialités du stagiaire) sera proposée à l'issue du stage.

Après le stage, le DFT+ permettra d'accompagner le travailleur en situation concrète.

Intervenant(s)

Intervenant éducatif, avec une expérience auprès du public visé.

Durée

2 journées.

Tarif

480 €/pers.

Groupe de 6 à 8 stagiaires.

Dates

15 et 16 déc. 2014 - Paris

8 et 9 déc. 2014- La Baule

11 et 12 déc. 2014 - Caen

11 et 12 mars 2015 - Paris

15 et 16 juin 2015 - Caen

22 et 23 juin 2015 - La Baule

Objectifs

- Identifier l'objet et le fonctionnement du CVS.
- Identifier le rôle et les missions de l'élu et ses responsabilités.
- Acquérir les outils nécessaires à la réalisation de ses missions.
- Acquérir les méthodes et techniques de communication nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Contenus

- Le conseil de vie sociale : son objet, son fonctionnement et les rôles de chacun.
- Les méthodes de recueil des avis et des propositions de ses collègues.
- La préparation des réunions.
- L'animation et le positionnement lors des réunions.
- Le rendre compte des avis et des propositions.

DFT+

Portefeuille de compétences.